

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE INTERCOMMUNAL

001/07/2014

EXERCICE 2014

Assurance Responsabilité Civile
EPCI

Membres en exercice :	28
Présents :	16
Suf. Exprimés :	19
Votes Pour :	23
Votes Contre :	00
Abstentions :	00

L'an deux mil quatorze, le 2 Juillet à 18h30, le Comité Intercommunal du SITS de Chârost – St Florent, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni en la salle des Délibérations de la Mairie de St Florent sur Cher, sous la présidence de Madame C. LOZACH-SIRET.

Mme SENUT est désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 24 Juin 2014

Etaient présents :

Mmes DLUS et PETIT de Chârost - MM. BATAILLER et FAINEANT de Corquoy - Mme FOSSE et M. MALIN de Lapan - Mme RAMOS de Lunery - Mme SENUT de Plou - Mme AOUDAR de Poisieux - M. MATHET de St Ambroix - Mme SANTOSUOSSO de St Caprais - M. TABARD de St Florent/Cher - M. MONTCHARMONT et Mme TORNAY de Saugy - Mmes GAILLARD et LOZACH-SIRET de Villeneuve/Cher.

Etaient excusés :

Mme PAZOS-MONVOISIN et Mme PIROT de Civray - M. PRIEUX de Lunery - Mme GIORDANO de Plou - Mmes HEZELOT et TERRADE de Primelles - Mme BOUCHER de St Florent/Cher.

Etaient absents :

M. FOUGERON de Poisieux - Mme MIGNARD de St Caprais - M. LALOEUF de St Ambroix - M. DUPARQUET et Mme JOCHYMS de Ste Lunaise.

Ont donnés « Pouvoir »:

Mme GIORDANO à Mme SENUT - M. PRIEUX à Mme RAMOS - Mme BOUCHER à M. TABARD.

Le Présidente expose,

La nouvelle convention de Délégation de Compétences conclue entre le Conseil Général du Cher et le SITS en début d'année impose au SITS en sa qualité d'AO2 de souscrire une assurance responsabilité civile.

Vu la proposition faite par la compagnie GROUPAMA pour un montant de 1948.62 €,

Après en avoir délibéré,

LE COMITE INTERCOMMUNAL

- décide de souscrire cette assurance auprès de la Compagnie GROUPAMA.
- autorise sa Présidente à signer tout document afférent à cette souscription.
- Les crédits nécessaires seront inscrits au budget à l'article 6161.

Au registre sont les signatures

Saint Florent/Cher le 3 Juillet 2014

C. LOZACH-SIRET
Présidente du SITS

Rendue exécutoire

Transmise en Préfecture le :

Publiée le :

La Présidente du SITS,